

Experts médiatiques

Baptiste Campion et Caroline Van Wynsberghe

Les médias d'information ont fréquemment recours à des « experts », c'est-à-dire des spécialistes interviewés dans le but d'éclairer un fait d'actualité, notamment lorsque celui-ci est présenté comme complexe ou spécialisé ou pour mettre en perspective ce qui est présenté comme un fait de société. Sociologues, climatologues, criminologues, sismologues et autres politologues sont devenus des figures récurrentes, presque banales, des plateaux de télévision et de la presse quotidienne ou hebdomadaire. Tout dossier journalistique un tant soit peu étoffé semble devoir donner la parole à au moins un « expert », et si possible à deux, qui pourra alors donner des éclairages différents, voire opposés, constituant par là une information bien « balancée » comme on dit dans la presse quitte à renoncer à un décryptage équilibré de l'évènement pour favoriser une lecture dichotomique censée être plus dynamique.

Dans ce dossier, celui que nous nommons « l'expert médiatique » occupe une place très particulière et même centrale dans le discours d'information. Observateur-commentateur des évènements relatés par le média, il n'a normalement ni le même poids ni le même objectif que l'expert traditionnel mandaté par

une autorité¹. Acteur ni de l'actualité ni des médias², on attend de lui qu'il occupe simultanément les positions d'informateur (on veut lui faire dire ce qui est) — sinon de véritable oracle (on lui demande de dire ce qui sera) —, d'autorité/de vérité (il atteste, parfois rien que par son statut, que ce qu'il dit est vrai), de médiateur-interpréteur (il dit ce que nous pouvons en penser ou au moins valide-t-il la lecture du monde livrée par le média qui lui demande indifféremment son « sentiment » ou son « analyse » sur un évènement, comme si ces deux termes étaient interchangeables).

Dans le contexte contemporain de méfiance (voire de défiance) importante envers les médias d'information³, les interventions de ces experts médiatiques suscitent régulièrement la critique que ce soit dans les milieux syndicaux et associatifs, politiques et économiques, et au sein des universités elles-mêmes où officient pourtant nombre d'entre eux. Les principales critiques qui leur sont adressées sont d'être toujours les

1 | Même si une même personne peut bien sûr cumuler les rôles d'experts public et médiatique, nous y reviendrons.

2 | Bien qu'il puisse le devenir via le statut désormais répandu de « chroniqueur » qui transforme l'expert médiatique spécialisé en essayiste récurrent.

3 | Ainsi, l'an dernier, deux enquêtes européennes (EBU, 2016 ; Eurobarometer, 2016) aux résultats convergents ont montré que la moitié des Européens environ faisaient confiance aux les médias (un tiers pour la Belgique).

mêmes (manque de diversité), d'être partiaux ou en conflit d'intérêt (ils cumulent ce rôle d'observateur avec d'autres fonctions), et pourquoi pas d'être peu ou pas compétents concernant les thématiques sur lesquelles ils interviennent (ils se tromperaient fréquemment ou abuseraient de leur statut « d'expert » pour intervenir sur des sujets auxquels ils ne connaissent rien) ou encore d'être des « diseurs du futur » (Colonomos, 2014) peu fiables (leurs prédictions se révèlent erronées ou leurs scénarios trop approximatifs⁴). Par ailleurs, les médias abuseraient du dispositif en convoquant des experts à contreploi ou en les choisissant, quitte à déformer leurs propos, entend-on parfois, pour conforter leur point de vue initial ou enfoncer des portes ouvertes. Enfin, et surtout, à travers les choix et discours des intervenants, certains dénoncent la diffusion de conceptions normatives de la société sous couvert d'expertise comme le fait l'association Acrimed très à la pointe sur la question de l'information économique. Ces experts médiatiques joueraient le même rôle que les philosophes et les médias dénoncés par Nizan (1932) puis Halimi (1997), celui de « chiens de garde » de l'ordre établi ou du néolibéralisme.

Les experts médiatiques sont donc devenus, à cause ou malgré eux, l'objet d'un enjeu démocratique important dans la société dite de l'information. Les questions qu'on se pose à leur sujet sont potentiellement nombreuses. Qui sont-ils ? Comment sont-ils choisis ? Par qui et selon quels critères ? Sont-ils compétents ? Constituent-ils réellement

les chevaux de Troie des paradigmes dominants ? Comment mettre leur expertise au service de la démocratie ? Si ces questions sont légitimes, elles n'appellent pas de réponses simples car la thématique est complexe et nécessite une prise en compte des conditions institutionnelles et pratiques dans lesquelles est construite la pratique de l'expertise médiatique.

Quelques années après un numéro de *La Revue nouvelle* consacré aux experts en démocratie (2012), l'objectif de ce dossier est de mettre en perspective les questions posées par cette pratique particulière de l'expertise. Il ne s'agit pas d'identifier les « bons » ou les « mauvais » experts ni d'opposer ceux qui seraient neutres aux autres plus engagés (et les deux existent) ou encore d'en faire la cartographie complète. Il s'agit simplement, sans nécessairement être exhaustif et de manière forcément subjective, de fournir au lecteur un certain nombre de clefs, au départ de points de vue complémentaires pour comprendre la structuration de l'espace public telle qu'elle découle (en partie) de cette pratique récurrente. Pour ce faire, nous partirons des spécificités concrètes des champs médiatiques et scientifiques, des différences parfois « culturelles » entre spécialistes et journalistes, ainsi que de la dimension presque « matérielle » de ce qu'implique l'exercice. Loin d'une justification acritique de ces pratiques ou au contraire d'une vision quasi-complo-tiste selon laquelle elles constitueraient l'expression exclusive d'un microcosme strict, ce dossier met en perspective les dimensions parfois contradictoires que l'expertise médiatique implique, permettant d'expliquer, au moins en partie, la logique et les limites de l'exercice.

Dans la première contribution, Baptiste Champion recontextualise l'expertise médiatique par un bref rappel historique. On ne peut pas s'interroger sur le rôle

4 | Nous ne citerons qu'une étude dans la mesure où elle est ancienne et sert encore aujourd'hui de référence pour beaucoup de chercheurs et militants s'interrogeant sur les experts médiatiques et leur fiabilité : celle de Tetlock (2005) qui a confronté les prédictions d'experts médiatiques aux faits, pour en conclure de manière assez cruelle que la plupart étaient fausses, y compris lorsqu'elles portaient sur le domaine de compétence précis de l'intervenant.

des experts médiatiques sans s'interroger, d'une part, sur la fonction d'expert elle-même et, d'autre part, sur la manière dont les pratiques médiatiques la transforment. L'objectif de l'auteur est d'identifier des questions concrètes au départ desquelles s'interroger sur la responsabilité de la pratique de l'expertise médiatique, questions utiles tant pour les médias que les experts ou le public amené à y porter un regard critique.

Dans son article, Antonio Solimando nous proposera un point de vue depuis les coulisses. Pourquoi et comment choisir tel expert plutôt qu'un autre ? Apportant un éclairage réaliste (cyinique ?), il explique que la qualité qui l'emporte n'est pas tant la compétence dans le domaine concerné que la disponibilité et la capacité à s'exprimer en toutes circonstances que ce soit lors d'une interview éclair ou d'un direct interminable. L'expert est sollicité pour apporter une crédibilité au quotidien ou sur des sujets pointus que le journaliste ne peut maîtriser totalement, ou encore lors de situations plus sérieuses, pour participer à la dramatisation en tant qu'acteur. Enfin, il évoquera encore la problématique des journalistes-experts, mais aussi la tendance au remplacement des éditorialistes et également de l'espace voire de l'espace réservé aux informations par des polémistes, journalistes invités et payés pour polémiquer.

Baptiste Champion lui « répond », en quelque sorte, en posant les mêmes questions du point de vue de l'expert et, spécialement de l'expert académique, se basant notamment sur les débats que suscitent parfois les sollicitations médiatiques dans les laboratoires et cafétérias. Comme il le montre dans sa contribution, si le « service à la société » fait pleinement partie de ses missions, la pratique de l'expertise médiatique ne va pas pour autant de soi car elle place l'académique dans un faisceau de contraintes

diverses et parfois contradictoires de nature à en décourager beaucoup, expliquant, au moins en partie, que ce sont souvent les mêmes spécialistes que l'on retrouve dans les médias.

La réflexion sur le choix des experts est prolongée par Caroline Van Wynsberghe qui l'aborde sous l'angle essentiel de la diversité et de sa visibilité. Le constat est sans appel, l'expert est généralement un homme blanc, valide, d'au moins quarante ans, soit très loin de la réalité démographique de la société. Sans forcer aux quotas, des solutions existent. La plus récente, et la plus prometteuse sans doute, est *Expertalia*, une base de données qui met en contact expertes et experts issues de la diversité et les journalistes. Cependant, pour apporter une réponse structurée et améliorer la représentation de la diversité, il y a lieu de prendre en compte certaines contraintes de disponibilités ou d'évaluer plus justement les compétences de chacun et chacune.

Faisant suite aux constats croisés de B. Champion et d'A. Solimando sur les rapports ambivalents entre sciences et médias, Nicolas Baygert envisage la transformation progressive de l'expertise en performance répondant aux besoins du spectacle médiatique et, plus spécifiquement, télévisuel. Les contraintes inhérentes aux codes médiatiques pousseraient avant tout à l'existence d'un « fast-thinking », une pensée rapide fabriquée par et pour sa représentation médiatique qui se caractériserait notamment par un double mouvement de décrochage et d'amplification de l'analyse au regard des faits qui la justifie. Ce constat sévère rejoint l'analyse d'A. Solimando, les meilleurs experts (médiatiques) étant alors ceux qui alimentent le mieux la machine, avec pour conséquence l'émergence d'une nouvelle figure des médias : devenu chroniqueur, l'expert

quitte alors cette position de surplomb que nous lui avons attribuée plus avant.

Renaud Maes, enfin, clôture ce dossier par une contribution réflexive. Il interroge de manière critique la posture de l'expert médiatique en référence au rapport aux médias entretenus par trois grands penseurs du XX^e siècle : Theodor Adorno, Friedrich Hayek et Marshall McLuhan. La position ou les déclarations de chacun de ceux-ci donnent, sous-forme d'idéaux-types forcément réducteurs, mais de nature à mettre en exergue les limites de l'expertise médiatique, des repères invitant universitaires comme journalistes à s'interroger, de manière réflexive et critique, sur la portée de la convocation de « l'expertise » dans le discours médiatique.

Références

Bastenier A. (Éd.) (2012), « On engage experts... en démocratie », *La Revue nouvelle*, 10/2012, 2571.

Colonomos A. (2014), *La politique des oracles : raconter le futur aujourd'hui*, Paris, A. Michel.

EBU (2016), *Trust in Media 2016*, EBU / Media Intelligence Service.

Eurobarometer S. (2016), *Media Pluralism and Democracy*, Special Eurobarometer, 452.

Halimi S. (1997), *Les Nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber-Raisons d'agir.

Nizan P. (1932), *Les chiens de garde*, Paris, Reider.

Tetlock P. E. (2005), *Expert Political Judgment : How Good Is It ? How Can We Know ?*, Princeton, Princeton University Press.